

Adhérer, une nécessité

Les syndicats de la CFDT vivent essentiellement des cotisations des adhérents. Elles sont vitales pour assurer le fonctionnement démocratique de notre organisation: pour échanger, discuter, vous informer...

Elles garantissent l'indépendance du syndicat.

Le montant de la cotisation est proportionnel au salaire mensuel de chacun. Il est fixé par la charte financière confédérale à 0,75% du salaire net annuel. La cotisation est répartie entre syndicats, fédérations et confédération.

Le versement de la cotisation peut se faire en une seule fois ou être fractionné. Il peut faire l'objet, à la demande de l'adhérent, d'un prélèvement automatique (Pac)

La cotisation syndicale ouvre droit à une réduction d'impôt égale à 66% de son montant

La CFDT revendique la transformation de cette réduction en crédit d'impôt afin que même les adhérents non imposables puissent en bénéficier

En adhérant au Sgen-CFDT , vous aurez droit :

- _ à l'information par la presse syndicale locale, fédérale (Profession Education - mensuel) et confédérale (CFDT magazine - mensuel)
- _ à la défense et aux conseils de nombreux militants et élus en CAP(commission administrative paritaire) , pour les mutations, l'avancement, ainsi que de notre service juridique
- _ à une indemnité journalière en cas de grève (à partir du 4ème jour). La CFDT est la seule organisation syndicale à disposer de ce soutien en cas de grève.
- _ à la formation syndicale (12 jours par an) pour connaître vos droits, la vie et le fonctionnement de notre organisation, pour réfléchir à "l'École que nous voulons" .

Au-delà de ces droits, vous aurez la possibilité de participer "un peu, beaucoup, passionnément..." à la vie du syndicat.

Adhérer, une nécessité

Les syndicats de la CFDT vivent essentiellement des cotisations des adhérents. Elles sont vitales pour assurer le fonctionnement démocratique de notre organisation : pour échanger, discuter, vous informer...

Elles garantissent l'indépendance du syndicat.

Le montant de la cotisation est proportionnel au salaire mensuel de chacun. Il est fixé par la charte financière confédérale à 0,75% du salaire net annuel. La cotisation est répartie entre syndicats, fédérations et confédération.

Le versement de la cotisation peut se faire en une seule fois ou être fractionné. Il peut faire l'objet, à la demande de l'adhérent, d'un prélèvement automatique (Pac)

La cotisation syndicale ouvre droit à une réduction d'impôt égale à 66% de son montant

La CFDT revendique la transformation de cette réduction en crédit d'impôt afin que même les adhérents non imposables puissent en bénéficier

En adhérant au Sgen-CFDT , vous aurez droit :

- _ à l'information par la presse syndicale locale, fédérale (Profession Education - mensuel) et confédérale (CFDT magazine - mensuel)
- _ à la défense et aux conseils de nombreux militants et élus en CAP(commission administrative paritaire) , pour les mutations, l'avancement, ainsi que de notre service juridique
- _ à une indemnité journalière en cas de grève (à partir du 4ème jour). La CFDT est la seule organisation syndicale à disposer de ce soutien en cas de grève.
- _ à la formation syndicale (12 jours par an) pour connaître vos droits, la vie et le fonctionnement de notre organisation, pour réfléchir à " l'École que nous voulons " .

Au-delà de ces droits, vous aurez la possibilité de participer "un peu, beaucoup, passionnément..." à la vie du syndicat.



Pour contacter le Sgen-CFDT

Nom, Prénom.....

Adresse postale :

.....

Adresse électronique :

Fonction :

Lieu d'exercice :

.....

- désire adhérer au Sgen-CFDT

- désire un complément d'information sur le Sgen-CFDT

Pour prendre contact :

Syndicat :

Fédération Sgen-CFDT - 47/49 avenue Simon Bolivar - 75950 Paris Cedex 19
tél : 01 56 41 51 00 - fax : 01 56 41 51 11 - mél : fede@sgen-cfdt.org
<http://www.sgen-cfdt.org>



Pour contacter le Sgen-CFDT

Nom, Prénom.....

Adresse postale :

.....

Adresse électronique :

Fonction :

Lieu d'exercice :

.....

- désire adhérer au Sgen-CFDT

- désire un complément d'information sur le Sgen-CFDT

Pour prendre contact :

Syndicat :

Fédération Sgen-CFDT - 47/49 avenue Simon Bolivar - 75950 Paris Cedex 19
tél : 01 56 41 51 00 - fax : 01 56 41 51 11 - mél : fede@sgen-cfdt.org
<http://www.sgen-cfdt.org>

